

Monsieur Anthony Busson  
Laboratoire LIP - ENS de Lyon  
46 allée d'Italie  
69364 LYON

7 octobre 2021

nos réf : 2021 SDE LET 10 07  
vos réf :  
objet : Lettre d'intérêt/projet d'étude de l'empreinte écologique des réseaux d'accès sans fil

dossier suivi par : Gaëtan Constant

hôtel de ville  
place lazare-goujon  
métro gratte-ciel  
téléphone 04 78 03 67 67  
télécopie 04 78 84 28 41  
www.villeurbanne.fr

Monsieur,

La mairie de Villeurbanne montre un très grand intérêt au projet portant sur l'étude de l'empreinte écologique des réseaux d'accès sans fil, et de déploiements vertueux en terme environnemental.

La mairie souhaite accompagner le projet au travers de discussions qui permettront de décrire les attentes d'une ville en terme de déploiement des réseaux sans fil, de couverture radio, de qualité de service, d'attentes de la population, de consommation énergétique, et d'impact écologique.

En retour, la mairie souhaiterait obtenir les résultats du projet sous une forme vulgarisée. Cela permettra d'apporter des informations et potentiellement de nourrir des discussions des élus, des fonctionnaires territoriaux et de la population à partir d'éléments objectifs provenant de scientifiques qui ne sont pas partie prenante sur ces déploiements.

Les résultats seront particulièrement intéressants pour la ville de Villeurbanne, car celle-ci sera utilisée comme cas d'étude dans plusieurs des scénaris du projet. Les résultats constitueront une source d'informations sur les déploiements des réseaux sans fils et leurs conséquences sur la ville de Villeurbanne et de son impact environnemental.

Le projet pourra aussi apporter des éléments intéressants sur des déploiements de réseaux sans fils alternatifs. Le projet prévoit une journée de présentation des résultats. Cette journée pourra être effectuée à Villeurbanne et ouverte à un large public.

En conséquence, la mairie soutient très fortement ce projet pour son financement auprès de l'ANR.



Gaëtan Constant  
adjoint au maire  
délégué à la qualité du service public et de la  
lutte contre la fracture numérique